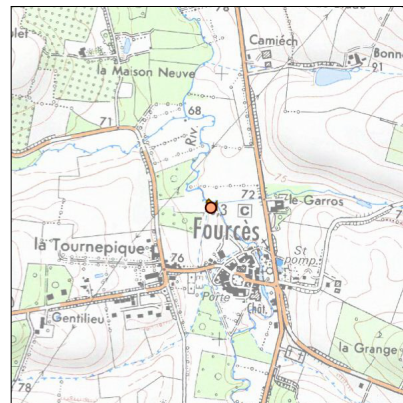
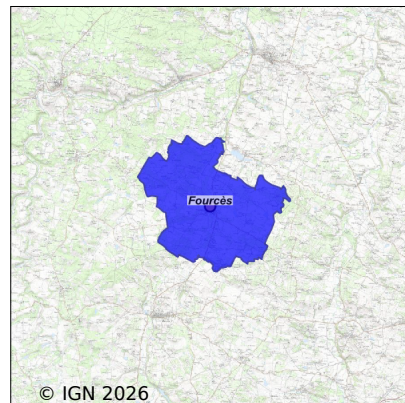


# Système d'assainissement 2024

## FOURCES

### Réseau de type Séparatif



## Station : FOURCES

Code Sandre	0532133V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1991
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	250 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	15 Kg/j
Charge nominale DCO	30 Kg/j
Charge nominale MES	18 Kg/j
Débit nominal temps sec	38 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Lit bactérien
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	477 752, 6 325 669 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Auzouze

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Fourcès depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Présence d'eaux claires parasites par temps de pluie.

Absence d'eaux claires parasites par temps sec.

La régulation hydraulique mise en place par l'exploitant permet de protéger l'outil épuratoire d'éventuels départs de boues; gestion ECP par temporisation perfectible lors de pluies répétées.

Pas de travaux réalisés sur le système de collecte.

### Station d'épuration

Consommation AEP des foyers raccordés 2016 : 14.6m<sup>3</sup>/j, soit un taux d'occupation hydraulique de 40%.

Bon entretien.

Les premiers travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'outil épuratoire ont été réalisés.

La remise en fonction de la recirculation a permis de rapidement retrouver un fonctionnement correct de l'unité de traitement. La réhabilitation des lits de séchage permet une meilleure gestion des boues qui favorise la qualité épuratoire.

La modification de la hauteur de marnage devrait augmenter le nombre de cycle darrosage du lit bactérien et favoriser lépaississement de la zooglé.

### Sous produits

Destination : Station d'Eauze pour déshydratation. Les 2 lits de séchage ne sont plus utilisés.

Le SATESE préconise un taux d'occupation compris entre 30 et 70% de la zone de digestion.

La production de boues annuelle avoisine les 50m<sup>3</sup> par an au regard de la pollution entrante. En théorie l'unité produit 4m<sup>3</sup>/mois.

Un soutirage tous les mois serait en principe nécessaire pour le bon fonctionnement de l'unité de traitement.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	25 m3/j	66 %			25 m3/j	
DBO5	1,9 Kg/j	12 %	75 mg/l	80 %	0,4 Kg/j	15 mg/l
DCO	5,5 Kg/j	18 %	220 mg/l	65 %	1,9 Kg/j	76 mg/l
MES	2 Kg/j		80 mg/l	57 %	0,9 Kg/j	34 mg/l
NGL	1,9 Kg/j		75 mg/l	25 %	1,4 Kg/j	56 mg/l
NTK	1,9 Kg/j		75 mg/l	75 %	0,5 Kg/j	19 mg/l
PT	0,2 Kg/j		8 mg/l	0 %	0,2 Kg/j	8 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0532133V001>